



Ville de
Kingersheim

Police municipale

327/2025

Arrêté provisoire portant réglementation de la circulation

Le Maire de la Ville de Kingersheim

Le 4 juin 2025

Vu Les articles L 2212-1, L 2213-1 et L 2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu L'article R 411-8 du Code de la Route,

Vu La demande effectuée par Monsieur WEBER Daniel domicilié 16, rue Pablo Picasso à Kingersheim.

CONSIDERANT qu'à l'occasion de la fête des voisins rue Pablo Picasso le vendredi 27 juin 2025, organisé par Monsieur WEBER Daniel, domicilié 16, rue Pablo Picasso à Kingersheim, il y a lieu de réglementer la circulation dans ladite rue.

ARRETE

Article 1 – La circulation est interdite rue Pablo Picasso, dans la section de rue située entre les numéros 16 et 22, le vendredi 27 juin 2025 de 19h00 à 01h00.

Article 2 – Monsieur WEBER est chargé de la mise en place des barrières et de la pose de la signalisation adéquate.

Article 3 – La Police Municipale de Kingersheim et tout agent de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

Laurent Riche